



**N 960**

COMMISSION  
TOUS LIEUX D'AFFECTATION

## PROMOTIONS VERS LE GRADE LA/3

Conformément à la décision de la Commission du 4 octobre 1989 (COM(89) PV 981) qui a étendu au cadre LA la décision du 19 juillet 1988 relative aux emplois d'encadrement intermédiaire (COM(88) PV 928, point XVII.4.2) :

1. La Commission a réservé, par décision du 14 mars 1996, 8 emplois LA/3 pour une promotion vers le grade LA/3 (doc. PERS (96) 117 du 7 mars 1996).
2. Le Comité consultatif des Nominations (C.C.N) a établi, le 18 juillet 1996, un avis sur les fonctionnaires LA/4 promouvables (budget de fonctionnement) qui devraient être pris en compte pour une promotion vers le grade LA/3.

Comme prévu par la décision de la Commission, l'avis dépassait de 50 % les possibilités de promotion créées par la réserve.

3. La Commission a adopté le 27 novembre 1996 (doc. PERS (96) 488/2), sur base de l'avis du C.C.N., la liste suivante de 8 noms correspondants aux possibilités de promotion :

ANGIONI Marcello  
BOHN Irène  
DE FREITAS Ana  
HAVET Henri  
MARTIN-PREVEL René  
PASTOR Serge  
SANTOPINTO Emma  
SÄTTELE Georg

Cette liste est valable jusqu'au 31 mars 1997. Les décisions individuelles seront arrêtées en fonction des disponibilités budgétaires.